

La lettre d'information du réseau des Greta de Midi-Pyrénées

Editorial



«La newsletter», un outil de plus pour communiquer

Nous nous sommes souvent faits la remarque «faire c'est bien, le faire savoir c'est mieux», c'est pourquoi l'année 2009

est marquée par le sceau de la communication dans le réseau des GRETA de Midi-Pyrénées.

C'est un exercice à la fois subtil et passionnant, c'est aussi un investissement en temps, en énergie, en moyens que de refondre un nouveau site Internet et de produire dans la foulée une «lettre électronique».

Cette alchimie a le souci de préserver à la fois l'identité d'un réseau public de formation des adultes, son image de marque tout en insufflant une bonne dose de modernisme.

Au rythme d'une communication par trimestre, nous aurons le plaisir de vous informer de nos actualités, initiatives, innovations. Et plus particulièrement des évolutions de nos systèmes : des parcours de formation courts sous forme de modules, la formation à distance avec des relais de proximité, l'intégration de la fonction formation dans l'entreprise....

Nous sommes prêts à vous informer, mais aussi prêts à vous écouter, n'hésitez pas à nous contacter par voie électronique ou simple appel téléphonique, ensemble faisons le pari d'échanges fructueux ...

Olivier Dugrip,
Recteur de l'académie de Toulouse,
Chancelier des universités

La réforme de la formation professionnelle ; quelle place pour le réseau des Greta ?

L'ANI II (Accord National Interprofessionnel)

Une nouvelle réforme cinq ans après un premier accord !

Une nouvelle réforme cinq ans après un premier accord !

L'ANI II du 7 janvier 2009, rédigé par les partenaires sociaux, sur le développement de la formation tout au long de la vie, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels s'inscrit dans la logique des accords des 20 septembre et 5 décembre 2003 sur la formation, du 11 janvier 2008 sur la modernisation du travail et du 14 novembre 2008 sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ou GPEC.

Ce nouvel ANI, qui renforce la dynamique née de l'accord de 2003, doit permettre une meilleure compétitivité du côté des entreprises et une plus forte sécurisation des parcours professionnels des salariés associées au renforcement des qualifications tout au long de la vie pour les individus.

Quatre axes majeurs dominant cette réforme :

- renforcer le lien entre la formation et l'emploi
- développer l'accès à la formation pour tous
- construire un système plus juste et plus efficace
- rendre l'individu acteur de son parcours professionnel

Une cible prioritaire : les publics de bas niveau de qualification

Des innovations majeures:

- la reconnaissance de la formation aux savoirs de base comme élément de sécurisation des parcours professionnels,
- l'extension du contrat de professionnalisation à des publics en insertion,
- le DIF comme passerelle vers le CIF et sa portabilité,
- la mise en place d'un dispositif dédié à la formation des demandeurs d'emploi indemnisés ou non : le POE, préparation opérationnelle à l'emploi.

Un objectif : mieux articuler les mesures pour conjuguer une demande sociale de certification et les besoins de l'entreprise

Des principes : Cet ANI II qui ne préconise pas d'augmentation de la contribution des entreprises à la formation professionnelle met, par contre, en avant le système de cofinancements avec d'autres partenaires (Etat, Régions, Pôle Emploi...) et réaffirme le principe de la gouvernance paritaire pour la formation professionnelle continue.

Rédacteur : Jacques Coste CFC DAFPIC
T 05 61 17 73 18

Organigramme 2008 - 2009

DAFPIC - Département Formation Continue

DAFPIC - Simon Bressolles

Adjoint au DAFPIC - G Rabanel

IEN Formation Continue - J-M Henninger

Animation développement

Coordination animation du réseau

J-P Gauthié

Gestion des ressources humaines - Coordination administrative - Suivi financier - Contrôle de gestion

L Ginestet

Promotion de l'offre - Partenariat - Site internet

J Coste

Service commercial et marketing

J Coste, A Guetière, M Perrin, F Dedieu-Casties

Système d'information du réseau «progrès»

S Compin, L Duprat

Accompagnement qualité - M Perrin

Dispositif individualisés réseaux APP SARAPP

C B de Vedelly, F Ginestet

Ingénierie développement - CAFOC

Directeur des études CAFOC

J-Y Cabioch

Recherche et développement ingénierie conseil

J-Y Cabioch - F Gaud

Formation des acteurs

J-J Dorne, D Garriga, M-Edith de la Brosse, A Goltais

Ingénierie pédagogique et ressources

M Bru, S Lannes

Europe et international - Projets FSE

D Rossi, F Dedieu-Casties

La place des Greta au sein de la réforme

Les Greta trouvent naturellement des réponses à travers les principaux axes de la réforme.

Le principe de l'accès «pour tous» à la formation trouve forcément un écho avec le réseau SARAPP* et le maillage serré des points de formation, plus de 60 sites SARAPP en Midi-Pyrénées situés au cœur des territoires.

Ce réseau, unique en France, permet de se former près de chez soi, ou de son entreprise en se basant sur le principe pédagogique de la formation à distance avec un accompagnement et un référent de proximité.

40000 personnes se sont formées via les SARAPP depuis leur création en 1995.

En parallèle, les Greta sont reconnus pour leur engagement auprès des publics en difficulté d'insertion professionnelle, grâce notamment à des dispositifs d'accompagnement personnalisé, des parcours individualisés, facilitant par là-même, l'appropriation du contenu formation souvent orienté autour des savoirs de base dans ce cas.

La mise en place du concept de la «modularisation» obéit aux règles mêmes du marché qui vise à donner le «juste nécessaire» temps de formation des personnels salariés tout en assurant une réponse de qualité. La généralisation des modules de formation prolonge le concept de «formation tout au long de la vie» avec un accès permanent, au choix, certifiant ou non, dans un souci de sécurisation des parcours professionnels. Le DIF, le contrat de professionnalisation, sont des exemples de mesures qui se prêtent au principe des modules.

Le lien formation – emploi se trouve également renforcé par la capacité de renouvellement de l'offre de formation des Greta dictée elle-même par la connaissance du milieu économique qu'ont les conseillers en formation continue au contact des entreprises de Midi-Pyrénées (8000 entreprises visitées par an, souvent des TPE ou des PME).

Les besoins en compétences sont ainsi analysés et traduits en réponses formations actualisées à destination des demandeurs d'emploi et des salariés.

Dans un autre registre, l'alternance qu'offre la mesure du contrat de professionnalisation est largement exploitée par les Greta depuis la création de cette mesure. L'optimisation des situations de travail en entreprise, la géné-

ralisation de la fonction tutorale et le complément formation dispensé en centre offrent l'opportunité d'une meilleure qualification pour des publics plus ouverts à une pédagogie du concret.

L'extension de cette voie de formation à des publics en insertion doit permettre aux Greta d'accompagner ces nouveaux stagiaires en adaptant le dispositif de formation et de suivi aux spécificités de ce public offrant ainsi un tremplin pour le développement de l'axe qualité poursuivi par le réseau.

Rendre l'individu acteur de son parcours professionnel c'est d'abord, lui permettre de le construire. Le réseau des Greta s'y est engagé puisqu'il propose une offre de formation large, variée, individualisée : modules de formation, alternance, VAE, formations sur mesure, diplômes ou autres certifications, le choix ne manque pas pour construire son avenir professionnel.

(*) SARAPP : Sites d'Antennes Rurales des Ateliers Pédagogiques Personnalisés

Rédacteur : Jacques Coste CFC DAFPIC - T 05 61 17 73 18

Réseau des GRETA, la formation continue

))) Plus de 600 formations

))) 100 lieux de formations

))) 1500 formateurs

GRETA Gascogne
Auch - 05 42 54 00 00
32greauc@ac-toulouse.fr

GRETA Quercy-Rouergue
Cahors - 05 65 35 43 91
46grecah@ac-toulouse.fr

Rodez - 05 65 67 17 92
12grerod@ac-toulouse.fr

GRETA Ariège
Foix - 05 61 02 89 89
09grefoi@ac-toulouse.fr

GRETA Comminges
Saint-Gaudens - 05 62 00 95 70
31greval@ac-toulouse.fr

GRETA Garonne
Muret - 05 62 11 62 30
31gremur@ac-toulouse.fr



GRETA Sud Aveyron
Millau - 05 65 61 46 00
12gremil@ac-toulouse.fr

GRETA Toulouse
Toulouse - 05 61 77 26 77
31gretou@ac-toulouse.fr

GRETA Tarn-et-Garonne
Montauban - 05 63 91 64 50
82gremon@ac-toulouse.fr

CAFOC Toulouse
Toulouse - 05 61 17 73 13
31dafcaf@ac-toulouse.fr

GRETA Hautes-Pyrénées
Tarbes - 05 62 53 14 14
65gretar@ac-toulouse.fr

GRETA Tarn
Albi - 05 63 48 13 70
81grealb@ac-toulouse.fr

ensemble, développons vos compétences

La DAFPIC et le réseau des Greta

Le réseau de la formation continue en Midi-Pyrénées en chiffres

La mission des Greta est d'accueillir, former des salariés, dirigeants d'entreprises, demandeurs d'emploi, jeunes en contrat de professionnalisation...

C'est une mission du service public de l'Education Nationale depuis 1973.

Les Greta capitalisent maintenant 35 ans d'expertise dans le monde de la formation professionnelle et du conseil aux entreprises.

Les 10 Greta de Midi-Pyrénées sont pilotés par la DAFPIC, Délégation Académique aux Formations Professionnelles Initiale et Continue du rectorat.

22500 stagiaires se sont formés dans les Greta en 2007.

Le chiffre d'affaires est de 20 M€.

Les conseillers en formation continue visitent en moyenne 8000 entreprises par an.

Nous proposons des formations à plus de 500 métiers.

100 points d'accueil existent en Midi-Pyrénées grâce notamment au réseau SARAPP, 63 antennes délocalisées des Greta en milieu rural.

**Contact : 05 61 17 73 04
Brigitte Guillet**

Bilan 2008 des Greta

Les résultats de l'année 2008 du réseau des Greta de Midi-Pyrénées sont en légère croissance pour la 8^e année consécutive pour atteindre les 20 millions d'euros dans un contexte économique pourtant difficile et mouvant.

Le recours massif aux appels d'offres, le nécessaire ajustement de la réponse formation à des besoins de compétences de plus en plus individualisés sont quelques-uns des effets de la mise en application de la loi sur la formation professionnelle de 2004 alors que le nouveau projet de loi entérinant l'étape 2 de la réforme est attendu pour la mi-avril.

Les gains de parts de marché des Greta de Midi-Pyrénées s'expliquent en partie par leur capacité d'adaptation organisationnelle au changement et par une capacité d'innovation pédagogique dictée par la logique économique du marché.

Notre principal objectif est de savoir répondre à la tendance au raccourcissement des temps de formation. Cette tendance lourde qui émerge des nouveaux dispositifs de la loi (DIF, plan de formation, contrat de professionnalisation...) constitue un virage dans la physionomie de l'achat de formation des entreprises, des OPCA et demain des institutionnels.

Dans une conjoncture où nous assistons à des mouvements de concentration et de regroupements d'offreurs (consortium, groupements solidaires...), nous avons su conserver, voire accroître dans certaines filières, la part de marché des fonds privés par une constante application à visiter des entreprises qui se traduit par une augmentation des contrats de professionnalisation signés et une participation plus forte sur les mesures associées au plan de formation.

Cette progression trouve un élément de réponse dans la volonté affirmée que nous avons de construire des parcours personnalisés. Cet engagement collectif s'appuie sur un gros investissement en ingénierie de formation (construction de nouvelles certifications, titres, développement des formations à distance, déconstruction de parcours lourds de formation en modules, mise en place de passerelles permettant un juste nécessaire en formation et une réduction des coûts formation).

Le développement du principe de la modularisation ne remet pas pour autant en cause la délivrance de diplômes. Ainsi, l'agrégat de modules suivis par un individu peut conduire à l'obtention d'un diplôme qui reste un élément d'ascenseur social indispensable dans certaines entreprises.

En affirmant les principes « formation-emploi », accès à la formation généralisé, autodétermination de l'individu dans le développement de son parcours professionnel, le nouvel accord de l'ANI 2009 doit permettre au réseau des Greta de développer ses partenariats avec les entreprises de Midi-Pyrénées tout comme avec les partenaires institutionnels envers lesquels les liens établis sont déjà forts.

**Rédacteur : Jacques Coste CFC DAFPIC
T 05 61 17 73 18**

*Directeur de la publication
Olivier Dugrip,
Recteur de l'académie
de Toulouse,
Chancelier des universités
Responsable de l'édition
Simon Bressolles
DAFPIC
Conception graphique
Communication rectorat*